

vous mettez au-dessus du diviseur, à la droite du quotient.

Si après avoir multiplié le diviseur par le quotient, le produit ne pouvait se soustraire du dividende partiel, parce qu'il serait plus grand que ce dividende, ce serait une marque qu'on aurait pris pour quotient un chiffre trop grand, et il faudrait l'effacer pour lui en substituer un plus petit. Si au contraire, après avoir fait la soustraction, le reste se trouvait plus grand, ou aussi grand que le diviseur, ce serait une marque qu'on aurait mis au quotient un chiffre trop petit, et il faudrait l'effacer, pour en mettre un plus grand.

On ne peut mettre qu'un seul chiffre à la fois au quotient, c'est-à-dire qu'on ne peut jamais mettre plus de 9 ; et il doit y avoir au quotient autant de chiffres qu'il y a de membres de division dans le dividende. S'il y a un reste, il faut le mettre à la droite du quotient avec le diviseur dessous séparé par un trait.

On peut abrégé la Division dans certains cas.

S'il y a des 0 à la droite du dividende et du diviseur, on peut en effacer un égal nombre de part et d'autre, avant de diviser. Par exemple, si l'on avait à diviser 35000 par 700, on pourrait effacer 00 de part et d'autre, pour diviser 350 par 7 ; et l'on aurait 50 pour quotient, de même que si l'on n'eût rien effacé.

Quand il y a des 0 à la fin du diviseur seulement on peut séparer par un trait dans le dividende, autant de chiffres qu'il y a de 0 au diviseur : les chiffres ainsi séparés descendus à la droite du restant, s'il y en a un, seront avec ce restant, le reste de la division, et se placeront comme dans le second exemple. Ainsi, pour diviser 8672 par 420 :